

PROCÈS VERBAL D'ADMISSION

DU CONCOURS SUR TITRES DE DIETETICIEN de classe normale

Vu la décision de Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Chartres, en date du 21 mars 2024, portant ouverture d'un concours sur titres de Diététicien de classe normale ;

Vu la liste des candidates autorisées à prendre part aux concours sur titres arrêtée par le directeur du Centre Hospitalier de Chartres en date du 2 mai 2024 ;

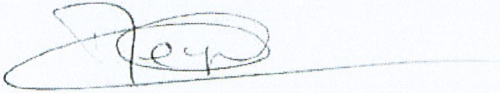
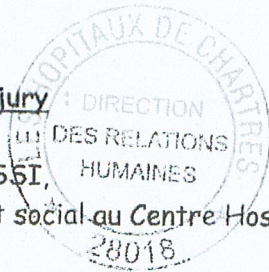
Après délibération, le jury, réuni le 18 juillet 2024, déclare admise :

Madame Sophie POPOT

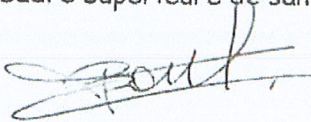
Chartres, le 18 juillet 2024

Signatures des membres du jury

Madame Nathalie MEYER-ROSSI,
Responsable du développement social au Centre Hospitalier de Chartres, présidente du jury ;



Madame Nathalie BAREL,
Cadre supérieure de santé paramédicale au Centre Hospitalier de Chartres ;



Madame Géraldine AUPETIT,
Diététicienne de classe supérieure au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

